

Lundi 06/03/2017

Cette semaine

86 commerces engagés dans une démarche qualité « Accueil »

Le 7 mars
à Dijon

Événement. La CCI21 vous invite aux soirées de remise des diplômes « Préférence Commerce » aux commerçants nouvellement labélisés.

« Préférence Commerce » est une démarche nationale portée par les CCI qui permet de mesurer et valoriser la qualité d'accueil et de service des commerces de proximité. Après un diagnostic réalisé par un conseiller de la CCI21, 86 commerçants de Côte-d'Or ont reçu la visite d'un client mystère venu observer, et noter la qualité de l'accueil.

Les résultats seront dévoilés au cours de 3 soirées : (à Dijon, Beaune et Is-sur-Tille) les commerçants lauréats se verront remettre un diplôme et une vitrophanie millésimés, attestant l'obtention de leur agrément pour 2 ans et valorisant leur engagement dans une démarche de progrès.

- Soirée de labellisation « Préférence Commerce »
- A Dijon, le mardi 7 mars 2017 à 19h30
- CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey
- Dates suivantes : Beaune, jeudi 16 mars, et Is-sur-Tille, mardi 21 mars
- Opération soutenue par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, le FISAC Centre-Ville (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), Shop In Dijon et UCIAA Auxonne
- Contact : Virginia Boilleaut / 03.80.65.91.85 / virginia.boilleaut@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Prochainement

Tout savoir sur l'industrie hôtelière

Le 20 mars
à Beaune

Bilan sectoriel. Les CCI Côte-d'Or et Saône-et-Loire proposent aux professionnels hôteliers un RV avec KPMG, qui présentera les résultats de son étude sur l'industrie hôtelière française en 2016. Composition, faits marquants, performances économiques, perspectives... cette présentation se prolongera par un focus sur l'activité hôtelière en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

Les informations sectorielles, opérationnelles et financières détaillées par KPMG pourront fournir aux hôteliers matière à innover et à s'adapter aux mutations profondes de leur activité. L'étude a été réalisée sur un panel de plus de 3.000 hôtels, soit 42 % du parc hôtelier français homologué. Elle dresse un bilan en termes de taux moyen d'occupation, de revenu par chambre disponible, et de résultat brut d'exploitation.

- « L'industrie hôtelière », au programme des #RVproCCI21
- En collaboration avec les clubs hôteliers de Dijon Bourgogne et de Beaune Côte & Sud
- Lundi 20 mars 2017 à 18h
- Hôtel Mercure, 7 avenue du Général-de-Gaulle à Beaune
- Contact : Nathalie Delarche / 03.80.65.91.40 / nathalie.delarche@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Immobilier d'entreprise : la CCI21 vous aide à décrypter le marché

Le 20 mars
à Dijon

Invitation presse. La CCI21 vous invite au coup d'envoi d'IMDEX, le 1^{er} observatoire départemental du marché de l'immobilier d'entreprise.

A travers sa marque Invest In Côte-d'Or, la CCI21 lance un observatoire avec les 6 acteurs majeurs de l'immobilier d'entreprise. Il regroupe des données exclusives, consolidées, objectives et représentatives du marché de l'immobilier d'entreprise : bureaux, locaux d'activités, entrepôts, cartographie (résultats 2016). La synthèse des données est basée sur une expertise, et des indicateurs clés permettent d'appréhender les évolutions du marché.

- Lancement officiel d'IMDEX
- Lundi 20 mars 2017 à 9h
- CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Emmanuel Bughin / 03.80.65.91.91 / emmanuel.bughin@cci21.fr
- **Merci de confirmer votre présence**

Les RV périodiques de la CCI21

**Création
d'entreprises**
Jeudi 23 mars
à Dijon

Atelier « **Formalités : mode d'emploi** »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Comment déclarer son entreprise ? Quelle est la réglementation ? Comment choisir un nom, une domiciliation, des statuts ? Quelles mentions obligatoires sur les documents commerciaux ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Inscription : www.cotedor.cci.fr/reservation-evenement

**Création
d'entreprises**
Jeudi 23 mars
à Beaune

Atelier « **Le micro-entrepreneur** »

De 16h00 à 17h30, à l'antenne de la CCI21, 13 bd Joffre à Beaune.

Fonctionnement, obligations, déclarations : un atelier pour découvrir les véritables modalités du régime « micro-entreprise », et en finir avec les idées reçues.

Contact : Jean-Michel Jeantet / 03.80.65.29.43 / jean-michel.jeantet@cci21.fr

Inscription : www.cotedor.cci.fr/reservation-evenement

Contacts presse

- | | | |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Mme Thuy Lam | thuy.lam@cci21.fr | 03.80.65.91.55 |
| • Mme Katia Chabod | katia.chabod@cci21.fr | 03.80.65.91.53 |
| • La CCI Côte-d'Or en ligne : | www.cotedor.cci.fr | |